

Préparation au concours externe Ingénieur

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :
Tremplin Maîtrise de la communication écrite (*analyse, synthèse, argumentation*) **36 h / 6 jours**

Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'une note à partir d'un dossier portant sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – Travail en mode projet - 3 devoirs – 1 concours blanc – 3 webinaires de correction – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 26 h / 4 jours (dont 5 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 21 h / 3,5 jours (dont 15 h dédiées aux devoirs, 3h aux webinaires, 3h aux ressources)
Apport de connaissances	Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours
Epreuves d'admission	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

Vous devez vous inscrire au concours ou à l'examen auprès du centre de gestion, organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>